

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 42 (2005)
Heft: 1636

Vorwort: Passer aux exercices pratiques
Autor: Gavillet, André

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'économiste dans son bocal

Bien avant les études d'Avenir Suisse, le pays a entrepris le chemin des réformes.

L'approche économique de la réalité possède un indéniable avantage, celui de la simplicité. Elle limite son regard aux objets dotés d'une valeur monétaire, établit les comptes et tire des conclusions. La nouvelle étude sur le fédéralisme, patronnée par Avenir Suisse, la boîte à idées de l'économie helvétique, respecte parfaitement ce schéma.

Selon cette étude, la Suisse est trop divisée, compartimentée. Les cantons ne sont plus à même de remplir leurs tâches, les régions les plus riches portent à bout de bras leurs consœurs rurales et alpines. Au total, l'économie stagne et c'est tout le pays qui s'en trouve affaibli. D'où la proposition de créer six régions dites «métropolitaines», créatrices de 84% de la richesse nationale, disposant chacune de son parlement et mieux à même de planifier l'équipement hospitalier et les transports par exemple. Le pouvoir politique en Suisse revient de droit à ces régions et non à une coalition de petits cantons qui, grâce à la procédure de vote, dispose d'un droit de veto et freine la modernisation du pays. Bref, il faut rénover le fédéralisme.

Personne ne peut nier les difficultés auxquelles se heurte la structure fédérale du pays: un cloisonnement poussé à l'extrême et un déficit de coordination, des entités trop restreintes, une concurrence fiscale effrénée, entre

autres. Mais on ne les surmontera pas avec de telles propositions. Un pays ne se reconfigure pas comme on pétrit un morceau de pâte à modeler ou comme on dessine un plan à l'aide d'une règle, d'un compas et d'une calculatrice.

Ce type de provocation ne contribue qu'à cimenter le statu quo. Il n'est que d'entendre les réactions aux propositions d'Avenir Suisse. D'ailleurs nos aïeux ont bien verrouillé la structure fédérale en instaurant l'obligation de la double majorité du peuple et des cantons pour toute révision de la Constitution. De sorte que de telles propositions n'ont aucune chance de passer le cap de la votation populaire.

Les réformes en marche

Sans attendre le diagnostic des économistes thérapeutes, le renouveau du fédéralisme a déjà commencé. La réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons en constitue l'un des piliers. Mais il faut maintenant rapidement concrétiser ces principes. Par ailleurs, le mouvement de réorganisation territoriale se réalise depuis plusieurs années, mais par le bas: les fusions de communes se multiplient, encouragées par des incitations financières. Ce mouvement devrait s'accélérer. L'ouverture complète du marché intérieur prévue par la Confédération répondra au souci d'abattre le cloisonnement économique du pays. Enfin, il faudra tôt ou tard transférer de nouvelles compétences à l'Etat central dans des domaines tels que les hôpitaux universitaires et les universités, dont les besoins financiers imposent une coordination plus poussée.

Il s'agit d'un processus lent. Convaincre et prendre conscience de la nécessité du changement exige du temps. Un temps qui est le prix à payer pour que notre histoire évolue sans déchirement, pour que subsiste une cohésion nationale toujours à construire. C'est ce prix qu'ignorent les économistes dans leur bocal. *jd*

Edito

Passer aux exercices pratiques

Avenir Suisse, la fabrique de bulles de savon que finance l'économie (*Think Thank für die Schweiz*) veut réinventer la Suisse: créer six régions conformes aux métropoles économiques, faire du Conseil des Etats le représentant de ces régions afin que saute le droit de veto des «cantons faibles», élire à l'échelle nationale une part des conseillers nationaux. La bulle gonfle, irise, amuse les badauds puis disparaît sans laisser de trace. Dans son inanité, la dernière d'Avenir Suisse a pourtant un sens révélateur: la réforme des institutions devra être inscrite à l'ordre du jour de la politique suisse. Et l'ordre du jour sera déjà celui des prochaines élections fédérales. En 2007, les partis auront à se positionner sur ce sujet. Dès maintenant, ils devraient s'y préparer, faire des choix et, même dans le cadre institutionnel d'aujourd'hui, agir démonstrativement.

Le Conseil des Etats irrite parce que sont accordés la même représentation et le même pouvoir aux cantons puissants et peuplés qu'aux cantons économiquement et démographiquement faibles. Pourtant, et nous restons fidèles à cette définition, le propre du fédéralisme est de traiter de manière égale des parties inégales. En revanche, nous l'avons à maintes reprises souligné, le Conseil national n'est plus représentatif du peuple, la proportionnelle étant biaisée dans tous les petits et moyens cantons.

Comme première manifestation de réforme, nous aurions souhaité que des leaders politiques puissent être candidats dans plusieurs cantons, affirmant une réalité transfrontalière. Mais la loi l'interdit depuis que Gottlieb Duttweiler fut, en 1935, élu simultanément à Zurich, Berne et Saint-Gall. En revanche, tout citoyen peut être candidat dans n'importe quel canton. Jean Ziegler le fut à Zurich.

Nous demandons que les partis des grands cantons, où plus de dix sièges sont à repourvoir (Vaud, 17), assurent sur leur liste une représentation romande transfrontalière. Par exemple, la liste socialiste vaudoise pourrait «libérer» quatre places, pour une personnalité de chaque canton voisin. Le geste serait à la fois symbolique et pratique. Les électeurs, par leur bulletin, s'ils décident de voter pour un «candidat voisin», pourraient donner du poids à la réforme souhaitable de l'élection du Conseil national. On sortirait du débat théorique. L'idée prendrait corps. *ag*

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:
Jacques Guyaz (jg)

Rédaction:
Marco Danesi (md)

Ont collaboré à ce numéro:
Jean-Daniel Delley (jd)
Carole Faes (cf)
André Gavillet (ag)
Daniel Marco (dm)
Charlotte Robert (cr)

Responsable administrative:
Anne Caldelari

Impression:
Imprimerie du Journal de Sainte-Croix

Administration, rédaction:
Saint-Pierre 1, cp 5863,
1002 Lausanne
Téléphone: 021/312 69 10

E-mail:
redaction@domainepublic.ch
administration@domainepublic.ch
www.domainepublic.ch